

Démarche 13 *

La Marque Valais pour le vin

Explication et outil de travail

Certification d'une démarche vitivinicole ambitieuse tournée vers l'avenir basée sur une viticulture biologique et une production respectueuse de l'humain et du patrimoine.



Sommaire

Qu'est-ce que la Marque Valais	2
Pourquoi la Marque Valais pour les vins?.....	2
Concept du projet 13 étoiles Marque Valais pour les vins	3
Qui est concerné?.....	3
TOUT LE MONDE !	3
Comment adhérer ?.....	4
Exigences de base.....	5
Les 13 étoiles	6
Options de Valorisation.....	7

Qu'est-ce que la Marque Valais ?

Une marque pour distinguer ce que le Valais vous offre de meilleur!

La Marque Valais a été conçue comme un **signe de reconnaissance de provenance et de qualité** pour des produits emblématiques du Valais.

La Marque Valais est une marque collective multisectorielle qui a comme ambition de promouvoir le Valais auprès des consommateurs et des hôtes.

Par la Marque Valais, le consommateur doit avoir la certitude d'acheter et de consommer un produit de qualité mais qui, en plus, provient d'une entreprise soucieuse du respect de l'environnement et de l'éthique sociale



Provenance valaisanne

Développement durable

Cahier des charges
spécifique

Respecter des valeurs de la
marque

Pourquoi la Marque Valais pour les vins?

La Marque Valais incarne l'excellence de notre savoir-faire cantonal. Or, le vin, un des produits les plus emblématiques du Valais n'y figurait pas encore.

Par ailleurs, la démarche 13 étoiles Marque Valais pour le vin permet de

- ★ donner une expression forte aux terroirs et cépages autochtones et traditionnels
- ★ fournir à la profession un nouvel outil de travail pour soutenir la préservation de notre environnement
- ★ valoriser et amplifier les efforts de la profession pour plus de durabilité au moyen du bio parcellaire
- ★ communiquer largement au grand public

La Marque Valais ne constitue en aucun cas une segmentation qualitative pour les vins, mais doit être considérée comme « un œillet à la boutonnière ».

Concept du projet 13 étoiles Marque Valais pour les vins

★ Novateur	<i>La certification d'une démarche et un engagement pour progresser et évoluer</i>
★ Progressif	<i>Un engagement évolutif sur 13 ans</i>
★ Rassembleur et démocratique	<i>Une communication commune et valorisante où il n'y a ni premiers, ni derniers et ouverte à tous les acteurs de la viticulture</i>
★ Fiable	<i>Des actes concrets derrière les paroles</i>
★ Valorisant	<i>La reconnaissance du travail du vigneron et de l'encaveur grâce à une valeur ajoutée supplémentaire pour le kilo de raisin et pour la bouteille</i>
★ Respectueux du terroir au moyen du bio parcellaire	<i>Une production viticole biologique sur les parcelles choisies tout en mettant l'humain en son centre. La volonté de préserver l'harmonie des paysages, de favoriser des sols vivants et de valoriser notre terroir notamment via un enracinement plus profond</i>
★ Identitaire	<i>La valorisation du côté émotionnel de la dénomination « Valais »</i>
★ Unique	<i>Une opportunité de raconter de belles histoires durant 13 ans</i>

Qui est concerné? TOUT LE MONDE !

- ★ Vignerons du samedi
- ★ Vignerons professionnels
- ★ Vignerons-encaveurs
- ★ Grandes maisons
- ★ Coopératives

Comment adhérer et prochaines étapes?

Été 2019		Engagement <i>Volonté de s'engager dans un projet novateur et ambitieux</i>
		Charte <i>Choix des parcelles soumises au cahier des charges 13* Signature de la charte démarche 13 étoiles</i>
20 septembre 2019		Conférence de presse <i>Lancement de la démarche et communication au grand public</i>
Printemps 2020		Analyse de résidu <i>Chaque vin Marque Valais sera soumis à une analyse de résidu. Normes PER à respecter les 3 premières années et Bio dès la 4^{ème} année.</i>
		Dégustation annuelle cépages blancs et rouge sans barrique <i>Sont pris en considération tous les vins des signataires de la charte répondants déjà en 2019 aux exigences de la 1^{ère} étoile à savoir « suppression des engrais minéraux de synthèse » sur les parcelles choisies.</i>
		Contrôles <i>L'OIC effectue le contrôle du cahier des charges et le respect de la 1^{ère} étoile.</i>
Printemps 2020		Apposition du signe Marque Valais <i>Selon les outils mis à disposition par la Marque Valais.</i>

Exigences de base

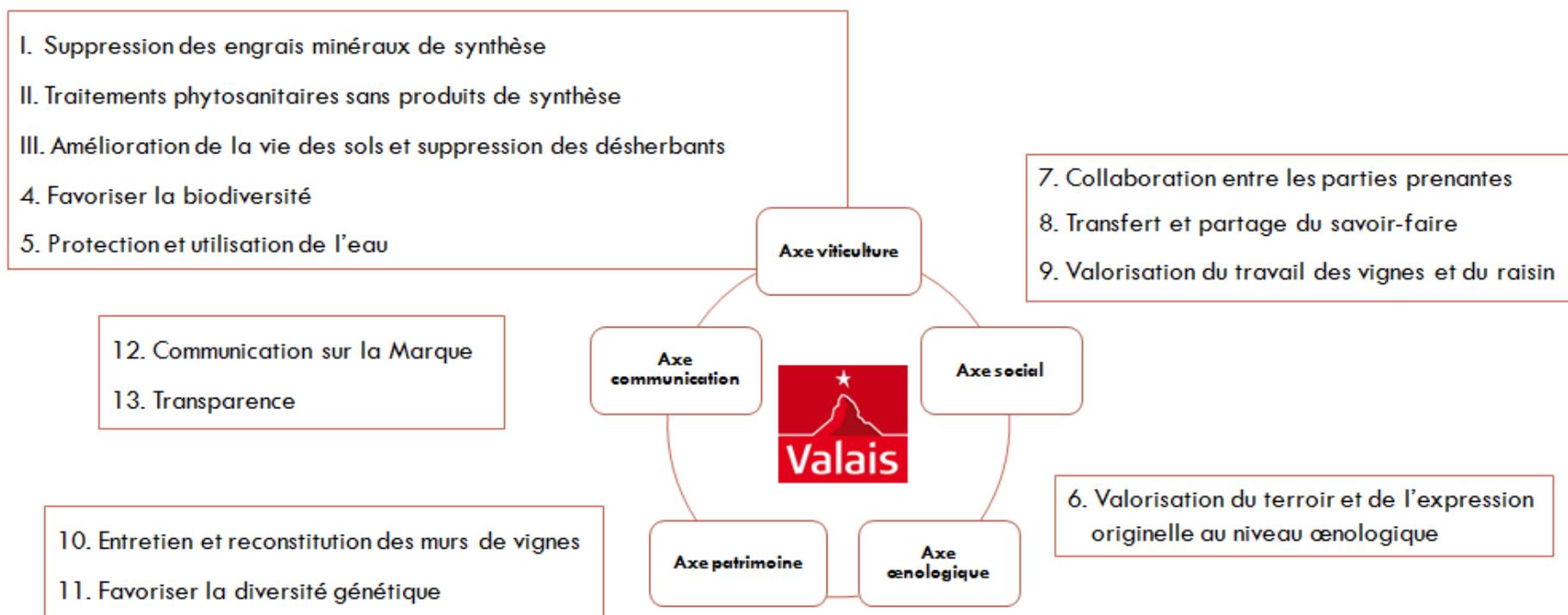
Afin d'entrer dans la démarche 13 étoiles, le producteur accepte de se soumettre aux exigences de base.



Les 13 étoiles

Certification d'une démarche vitivinicole ambitieuse tournée vers l'avenir basée sur une viticulture biologique sur des parcelles choisies et une production respectueuse de l'humain et du patrimoine.

Les différents acteurs s'engagent à mettre en œuvre les 13 étoiles en 13 ans sur les parcelles choisies pour produire le vin qui sera labellisé Marque Valais. Les 3 premières étoiles sont fixées afin de produire, en 3 ans, un raisin répondant aux critères de la viticulture biologique sur les parcelles sélectionnées.





Options de Valorisation

VWP, met à disposition des encaveurs différentes options de valorisation de la MVS en lien avec les bouteilles certifiées.